



## École alternative Freinet de Trois-Rivières

Édifice Saint-Sacrement  
1745 boul. St-Louis  
Trois-Rivières, G8Z 2N6  
819-375-4788

Édifice Du Boisé-des-Pins  
125 St-Émile  
Trois-Rivières, G8T 7P6  
819-693-7817

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet  
De Trois-Rivières, tenue **le mardi 23 mai 2023, à 18 h 30**  
À l'édifice Boisé-des-Pins.

### 1.A) VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, le vice-président déclare la séance ouverte.

### 1.B) VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

étaient présents :

- Émilie Lefrançois, Présidente
- Patrick Hamel, parent
- Martin Marineau, parent
- Marilou Lavallée-Benny, parent
- Patricia Julie LeBrun, parent
- Geneviève Vachon, enseignante
- Kim Lévesque, enseignante
- Kim Brunelle, responsable service de garde
- Anne Ayotte, enseignante orthopédagogue
- Luc Francoeur, directeur

était absent : Jean-François Croteau, enseignant

### 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Émilie Lefrançois souhaite la bienvenue aux membres du C.E.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour pour la séance régulière du 23 mai 2023.

## Projet d'ordre du jour

<b>Durée</b>	<b>No</b>	<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>
1 min.	1	Vérification du quorum/ mot de bienvenue	Constat
2 min.	2	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 23 mai	Adoption
7 min.	3	Adoption et suivi au procès-verbal du 28 mars 2023	Adoption
5 min.	4	Questions de l'assemblée	Information
5 min.	5	Correspondance du président	Information
10 min.	6	Mot de la direction - Expo Alternative 14 et 15 juin - Implication des parents	Information Information
5 min.	7	Formation des membres du CE	Information
10 min.	8	Normes et modalités (Les Règles de classement 22-23)	Adoption
10 min.	9	Services à l'élève (mesures) 23-24	Adoption
10 min.	10	Fournitures scolaires et fournitures classiques 23-24	Approbation
2 min.	11	Suivi du comité sur la politique alimentaire	Information
10 min.	12	Sorties scolaires 23-24 (délégation de pouvoir pour approuver les sorties qui précéderont le 1 <sup>er</sup> CE)	Approbation
10 min.	13	Présentation du budget initial 23-24	Adoption
5 min.	14	Règlement sur le traitement des plaintes	Information
5 min.	15	Rapport annuel 22-23 sera présenté au premier CE 23-24	Information
5 min.	16	SDG 1) Projet pilote du Ministère 2) Règlements généraux à venir	Information Information
10 min.	17	Rapport du représentant au comité de parents	Information
5 min.	18	Rapport du représentant au comité EHDAA	Information
5 min.	19	Fonds à destination spéciale 1) Ristourne vêtements promotionnels	Information
	20	Varia : 1) Sortie Laser Tag Finissants St-Sacrement 2) sortie à la Maison des Grands-parents 3) Changement date du dernier CE-13 juin	Approbation Approbation Information
2 min.	21	Levée de l'assemblée	

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MARS 2023

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2023, plus de 4 heures avant la tenue de la présente réunion.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Patricia Julie LeBrun, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance régulière du 28 mars 2023.

### 4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

5. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Aucune correspondance

6. **MOT DE LA DIRECTION**

Monsieur Luc remercie d'abord tout le monde de leur présence habituelle.

1) Expo alternative

Cette activité sera présentée dans les deux édifices le 14 et 15 juin prochain. Le 14 juin, les élèves exposeront dans chacune de leur bâtisse leurs projets faits tout au long de l'année dans différentes classes, et les parents seront invités à venir voir les œuvres des enfants entre 17 h et 19 h. Des collations seront également en vente pour le financement des finissants de 6<sup>e</sup> année de 2023-2024.

Le 15 juin, ce sont les élèves de chacune des bâtisses qui visiteront les œuvres de chacun d'eux.

2) Implication des parents

Monsieur Luc a fait plusieurs appels pour les parents qui ne s'impliquaient pas assez et il y a eu une nette amélioration depuis sauf pour 2-3 familles qui pourraient être réorientées ailleurs au besoin.

7. **FORMATION DES MEMBRES DU CE**

Un rappel est fait aux membres qu'il faut écouter les capsules de formation pour le CE (formation en ligne). Le lien sera retourné aux membres par courriel.

8. **NORMES ET MODALITÉS - RÈGLES DE CLASSEMENT-ÉCHÉANCIER DES BULLETINS**

067-CÉ  
22/23- 807

**CONSIDÉRANT** la recommandation des enseignants ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité ;

**D'ADOPTER** l'échéancier et les règles de classement avec la correction à la 4<sup>e</sup> page : changer commission scolaire pour Centre de services scolaire.

9. **SERVICES À L'ÉLÈVE 23-24 (MESURES)**

067-CÉ  
22/23-808

Le directeur présente la proposition de services pour l'année 2023-2024.

- Comparable aux années précédentes
- Ajout de 12 heures de TES pour les élèves H et mesure autochtones
- Il y aura aussi ajout d'une adjointe l'an prochain pour les deux édifices
- 

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur les besoins des élèves ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Patricia Julie LeBrun, il est résolu à l'unanimité ;

**D'ADOPTER** la proposition de services 2023-2024 telle que présentée.

10. **FOURNITURES SCOLAIRES-CLASSIQUES 23-24**

067-CÉ  
22/23-809

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction basée sur la consultation des enseignants;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de madame Anne Ayotte, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le document sur les fournitures scolaires tel que proposé.

11. **SUIVI DU COMITÉ SUR LA POLITIQUE ALIMENTAIRE**

Monsieur Luc nous fait un petit résumé de la situation. L'an prochain sera la première année officielle. Il y aura des fiches et pense-bête à venir pour les enseignants et les parents.

De l'information sur toutes les activités seront à suivre. Nous serons donc les premiers de la CSS à aller dans ce sens.

12. **SORTIES SCOLAIRES 23-24**

067-CÉ  
22/23-810

**CONSIDÉRANT** la possibilité de faire certaines sorties scolaires en tout début d'année avant une première rencontre du conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité:

**D'APPROUVER** certaines demandes de sorties scolaires en début d'année présentées aux membres par courriel, en attendant d'approuver la totalité des autres sorties scolaires 23-24 en présentiel tel que proposé.

13. **BUDGET INITIAL 23-24**

Le directeur présente le budget prévu pour l'année scolaire 2023-2024.

**CONSIDÉRANT** que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au Conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par le directeur et de le soumettre à l'approbation de la Commission scolaire;

067-CÉ  
22/23-811

**CONSIDÉRANT** que la proposition qui est faite par le directeur de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

**CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par monsieur le directeur comprend les revenus du service de garde;

**CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par monsieur le directeur respecte les priorités préalablement identifiées avec le personnel et retenues par le conseil d'établissement de l'école alternative Freinet pour l'année scolaire 2023-2024;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Kim Brunelle, il est résolu :

**D'ADOPTER**, le projet de budget 2023-2024 de l'école alternative Freinet de Trois-Rivières pour l'année scolaire tel que proposé par monsieur le directeur, dont une copie est versée en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**DE MANDATER**, monsieur le directeur pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy pour qu'il l'approuve.

**14. RÈGLEMENTS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES**

Madame Émilie Lefrançois nous fait part du document reçu. Il s'agit bien sûr de plaintes faites par les citoyens autres que sur des services rendus aux élèves.

**15. RAPPORT ANNUEL 22-23**

Le rapport sera présenté au début de l'année scolaire 23-24 à l'assemblée générale. Monsieur Luc demande à la présidente, madame Émilie Lefrançois de préparer un mot de la présidente pour le rapport.

Il s'agit en fait du 3<sup>e</sup> nouveau modèle créé par le Centre de services scolaire.

**16. SERVICE DE GARDE - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

1) Projet pilote du Ministère

Madame Kim Brunelle explique au comité qu'il y a un nouveau projet pilote concernant le service de garde. Il s'agit de créer un projet éducatif en collaboration avec l'association des services de garde. Toutes les sphères seront visées. Les valeurs, les activités, nos piliers, etc... seront au cœur du projet éducatif.

2) Les règlements généraux seront approuvés lorsque la responsable du service de garde aura reçu la nouvelle version pour 23-24.

**17. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Patrick Hamel nous informe de ce qui a été discuté principalement.

1) Le 4 avril, il a été question du PEVR (plan d'engagement vers la réussite) par Madame Ginette Masse. Il est maintenant complété.

2) Le 2 mai, il a été question des pratiques de confinement barricadé, avec Jacques Moore. Quelques divergences d'opinion sur le sujet, compte-tenu que plusieurs enfants souffrent d'anxiété. Il faut garder en tête que cette pratique reste axée sur le « comment » et non « le pourquoi ».

**18. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA**

Pas de représentant

**19. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE**

Monsieur Luc indique que les fonds à destination spéciale se feront en juin puisqu'il reste encore des sommes d'argent à venir lors de la vente des collations durant l'expo alternative.

20. **VARIA**

067-CÉ  
22/23-813

A) Sortie scolaire au Laser Tag pour les finissants de 6<sup>e</sup> année de l'édifice St-Sacrement.

**CONSIDÉRANT** l'activité éducative proposée par l'enseignante de 6<sup>e</sup> année pour les finissants de 6<sup>e</sup> année de l'édifice St-Sacrement;

**CONSIDÉRANT** la récompense de fin d'année du primaire;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la sortie de finissants au Laser Tag tel que proposé.

B) Sortie à la maison des Grands-parents

**CONSIDÉRANT** l'activité éducative proposée par l'enseignante de maternelle et 1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup> année de l'édifice Boisé-des-Pins;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur demande précédemment par courriel, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la sortie à la maison des Grands-parents tel que proposé.

C) Changement de date prochain CE- 13 juin

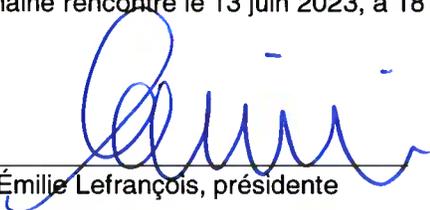
La date du dernier conseil d'établissement prévu pour le 20 juin a été changée pour le 15 juin.

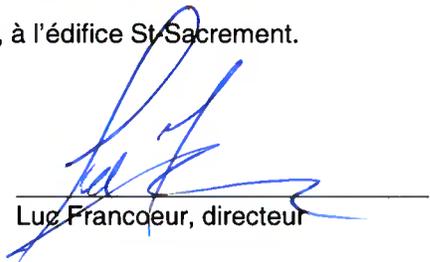
22. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 15, madame Kim Brunelle propose la levée de l'assemblée.

Prochaine rencontre le 13 juin 2023, à 18 h 30, à l'édifice St-Sacrement.

Signatures :

  
Émilie Lefrançois, présidente

  
Luc Francoeur, directeur